

PROCES VERBAL DE CONSTAT



SECOND ORIGINAL



J e a n - N o ë l . C O Y A N
H u i s s i e r . d e . J u s t i c e
C 18 Rue Kann Ribanne (Ex Squadra F)
Lotissement. Les. Flamboyants
C i t é . D i l l o n
97200 FORT DE FRANCE
TEL : 05 96 58 56 37
FAX : 05 96 48 56 67

PROCES VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE NEUF
LE VINGT QUATRE DECEMBRE**

A LA REQUETE DE :

La Société à Responsabilité Limitée DOM TOM DEFISCALISATION, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 453 959 744, dont le siège social est sis 6 place Jacques Froment 75 008 Paris, XVIIIème arrondissement, agissant poursuites et diligence de son Gérant, Mickaël SWORD, domicilié en cette qualité audit siège

LAQUELLE M'A EXPOSE par l'intermédiaire de Madame LAUHON Chantal, gérante des sociétés SOLAR'N EURL :

Que Lynx Industries Luxembourg, son fournisseur, dispose d'investissements productifs d'énergies renouvelables dans un dépôt sis Immeuble Campêche Zone industrielle de Champigny 97224 DUCOS, et dans des conteneurs actuellement en transport depuis la Chine sur un bateau « Porte -Conteneurs »

Que selon les titres de transport internationaux, « bill of landing », il s'agit d'investissements productifs industriels qui ont été fabriqués par l'usine chinoise CP Solar, facturés, payés et acheminés par Lynx industrie via « Avion cargo » d'une part et via bateau porte-conteneurs d'autre part,

Que Madame LAUHON dispose également d'un détail des marchandises mis à disposition de Lynx Industrie par CP Solar Chine en vertu d'une attestation,

Que selon cette attestation, les matériels vendus à Lynx Industrie par CP Solar Chine, représentent « 500 Kits de stocks Solars » dont chacun est composé de :

- 150 panneaux photovoltaïques

- 9 onduleurs
- 6 réseaux fils électriques pour monter environ 3 fois 75 mètres carrés de panneaux
- 3 régulateurs

Que ces 500 Kits de stocks Solars sont des investissements productifs d'énergies renouvelables permettant de créer des centrales photovoltaïques qu'elle achète à Lynx Industrie et loue pendant 5 ans, dans le cadre de la Loi Girardin de défiscalisation industrielle, à des entreprises Solar N EURL dont Madame Chantal LAUHON est la gérante,

Qu'en raison des stocks arrivés précédemment par avion, et des différents documents probant dont elle dispose, elle a établi un procès verbal de réception des investissements productifs pour 500 sociétés Solar 'N EURL qu'elle a fait enregistrer au service des Impôts des Entreprises de FORT DE FRANCE, afin de donner à ce procès verbal date certaine, opposable aux tiers,

Qu'elle a intérêt à me faire dresser procès verbal de constat ;

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je soussigné, Jean Noël COYAN, Huissier de Justice titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la résidence de FORT DE FRANCE (Martinique), y demeurant C 18 Rue Kanne Ribanne (Ex Squadra F) Lotissement Les Flamboyants Cité Dillon,

J'ai procédé aux constatations suivantes, en présence de Monsieur BERNABE Franck, gérant de la société LYNX INDUSTRIE CARAIBES, filiale de Lynx Industrie Luxembourg, de Madame LAUHON Chantale gérante des sociétés SOLAR, dont les photographies ci-après reproduites prises avec un appareil photo numérique de marque « Nikon » de Type « COOLPIX S210 » de 8.0 Mégapixels, sont l'illustration.

Je certifie m'être rendu ce jour au dépôt sis Immeuble Campêche Zone Industrielle de Champigny 97224 DUCOS.

I - CONSTATATIONS :

Début des opérations 09h59

EN RAYONNAGE

Dans le dépôt d'environ 1800 mètres carrés, sis à Champigny 97224 DUCOS, je relève, en rayonnage la présence de panneaux photovoltaïques, de batteries, d'onduleurs, et de kits de connectique (☉ Photos n°1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-20-21-22).

Monsieur BERNABE me déclare que les réseaux de fils électrique se trouvent dans un dépôt de la société sis au Quartier SOUDON à 97232 LE LAMENTIN.

Je me rends au quartier SOUDON 97232 LE LAMENTIN.

Là étant, je note la présence de 6 réseaux de fils électrique en rayonnage (☉ Photos n°18-19).

Il m'est ensuite déclaré que les 3 régulateurs se trouvent au siège de la société Lynx industrie Caraïbes Immeuble La chapelle Rue Case nègre 97232 LE LAMENTIN.

Je me suis rendu au siège de la société Lynx Industrie.

Là étant je relève la présence de 3 régulateurs (☉ Photos n°15-16-17).

LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Madame LAUHON me présente un procès-verbal de mise à disposition, signé par elle en sa qualité de gérante des Sociétés Solar 1 EURL à Solar 500 EURL, enregistré au service des impôts des entreprises de FORT DE FRANCE en date du 24 décembre 2009, relatif au matériel ci après désigné :

- 150 panneaux photovoltaïques
- 9 onduleurs
- 6 réseaux fils électriques pour monter environ 3 fois 75 mètres carrés de panneaux
- 3 régulateurs

Je note que le matériel ci-dessus désigné et constaté correspond au bordereau d'expédition de la Société Chinoise CP Solar et à « 3 Liner Bill of Liner » (bons de transport) émanant du transporteur Bridge Line.

La gérante des Sociétés Solar, Madame LAUHON me présente un classeur avec tous les K-Bis des Sociétés d'exploitation du matériel productif, les Sociétés Solar'N EURL, soit les sociétés EURL SOLAR 1 à EURL SOLAR 500.

Fin des opérations 10h53

II - DECLARATIONS :

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

Le présent acte comporte 14 pages dont 21 photographies en illustration, copie du Procès-verbal de mise à disposition du matériel, de l'attestation de CP SOLAR en date du 7/12/2009, du connaissance avec certificat d'origine de la République Populaire de Chine, et du titre de transport international de la marchandise.

Coût : Deux Cent Soixante Dix Neuf euros

Honoraires :	248.71 €
Tva 8.5%	21.14 €
Taxe forfaitaire	9.15 €
Total TTC	279.00 €

Acte soumis à la taxe forfaitaire

